



CAESTRE/KAESTER Communication

Février 2021

La mairie, on garde le contact :

Site internet officiel : www.caestre.fr

Facebook - page officielle de la commune : Caestre La Mairie

Email : caestre.en.flandre@nordnet.fr

Téléphone : 03 28 40 15 74

Télécopie : 03 28 42 14 72



Région
Hauts-de-France



C.C.AESTRE





Chers Caestriotes et Caestriotes,

Cette nouvelle année calendaire est aussi pour moi le début d'un quatrième trimestre dans ma fonction de maire. Vous découvrirez au fil des pages qui suivent les différentes actions et projets qui ont été réalisés, ou le seront à court terme. Vous y percevrez certainement la réelle motivation de l'équipe municipale dans la réalisation des différentes tâches ; ceci malgré la complexité qu'engendre la situation sanitaire dans toutes les démarches.

A l'écoute du village et de vos inquiétudes, je sais qu'aujourd'hui un des sujets qui fâche est le non respect de la vitesse aux entrées et au coeur de la commune. Je suis bien d'accord avec vous, et afin d'alerter et de sécuriser il est envisagé l'installation de feux "récompense" (anciennement appelés "comportementaux"), dès que la législation le permettra à nouveau.

Un aménagement de voirie (rue de la Libération, rue de Strazeele et rue d'Hazebrouck) est également au planning afin d'apporter plus de sécurité aux piétons.

En attendant, j'aimerais rappeler qu'il est aussi irresponsable que dangereux de traverser le village en ignorant les limitations de vitesse réglementaires. Ne pas respecter ces limitations ne vous amènera pas à Noël avant les autres, mais vous empêcherez peut-être un enfant (ou un ancien enfant) d'y arriver. Pensez-y la prochaine fois que vous prendrez le volant. Une autre de vos incompréhensions est la traversée fréquente de notre commune par les convois exceptionnels. Il n'y a pas à ce jour d'autres solutions, malheureusement des ponts trop bas ne leur permettent pas d'éviter Caestre. Au grand regret des convoyeurs très certainement.

Pour terminer, j'adresse un grand merci aux enfants des écoles pour les dessins qu'ils ont offerts à chacun de nos aînés de la résidence Les Tilleuls à l'occasion des fêtes de fin d'année. Il n'y a pas d'âge pour faire plaisir et apporter du réconfort. Bravo les enfants !

C'est aussi la collation festive que le CCAS a fait servir toutes les semaines en décembre qui a permis de faire régner un peu d'esprit de Noël et faire patienter les résidents jusqu'au 25 décembre, jour du petit repas de Noël où ils ont pu enfin se retrouver.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Jean-Luc Schricke
Maire de Caestre



C'ETAIT L'ANNEE DERNIERE

La cérémonie du 11 novembre, le message d'Olivier,

En ce mois de novembre 2020 particulièrement marqué par la pandémie qui nous obligeait à modifier nos habitudes, il était de notre devoir de tenir malgré tout notre cérémonie afin d'honorer nos anciens tombés dans l'accomplissement de leur devoir et au service de la France.

Voilà 102 ans que l'armistice fut signé le 11 novembre 1918. La France victorieuse déplorait 140 000 morts, 3 000 000 de blessés et 740 000 invalides.

Le devoir de mémoire doit faire partie de notre vie à tous. Nous avons tous, de près ou de loin, un membre de notre famille qui a servi ou qui sert encore aujourd'hui notre pays dans les différents théâtres d'opérations extérieures ou sur le territoire avec l'opération sentinelle renforcée depuis le 29 octobre dernier.

Voilà pourquoi notre rôle de parents est de continuer à nous souvenir et à transmettre aux générations futures ce devoir de mémoire. Nous n'avons pas le droit d'oublier.

Nous vous donnons rendez-vous en 2021. Soyons nombreux et nombreuses lors des prochaines commémorations, si la situation sanitaire nous le permet.

Pour ceux et celles d'entre vous qui souhaitent perpétuer le devoir de mémoire au sein de notre village, je vous invite à me contacter :

Olivier Loewenguth, votre correspondant défense.
caestre.en.flandre@nordnet.fr- Tél 06 72 06 45 94



Une motivation sincère récompensée par vos remerciements !

Les lutins de Monsieur le Maire préparent les colis de Noël...



C'est dans la joie et la bonne humeur que l'équipe de Madame PECO et aussi des bénévoles se sont relayés pour confectionner les 250 colis de Noël pour les aînés du village.

Les élus ont été bien accueillis lors de la distribution et ce fut l'occasion pour certains d'entre vous de faire leur connaissance.

Vos remerciements et messages de satisfaction quant à la composition du colis ont été nombreux et transmis aux personnes impliquées de près ou de loin.

Les membres du conseil municipal ont été très sensibles à tous vos témoignages de reconnaissance et essaieront de faire au moins aussi bien l'année prochaine.

TRAVAUX

C'est fait !

Un petit chantier sans prétention, passé complètement inaperçu parce que réalisé pendant les vacances de la Toussaint, mais ô combien si important pour ceux qui l'ont au dessus de leur tête :

La réfection du plafond d'une salle de classe maternelle à l'école Marguerite Yourcenar et un nouvel éclairage LED étaient bien nécessaires, voilà c'est fait !

En cours !

FILS NUS

Des travaux d'ampleur pour la sécurité, le confort et la beauté.

Des fils nus encore existant rue du Général de Gaulle vivent leur dernier moment. Aussi disgracieux que dangereux, surtout en cas de tempêtes de vent ou de neige, il était impératif de faire le nécessaire pour les supprimer.

Le SIECF procède donc actuellement à l'enfouissement à la fois du réseau électrique, du réseau Telecom et prévoit celui de la fibre.

Une rénovation de l'éclairage public est également réalisée. Les nouveaux candélabres 100% LED sont plus efficaces, plus performants et plus économiques que les anciens. Une qualité d'éclairage supérieure pour un coût inférieur. La fin du chantier est prévue à la fin du mois de février (sauf intempéries).



AIRES DE CROISEMENT

Chemin de Saint Omer, cette petite route très fréquentée est bien dangereuse lorsqu'il s'agit de croiser, surtout quand le véhicule qui vient en face est un poids lourd guidé par un GPS mal paramétré.

Afin d'apporter plus de sécurité sur cette voie, la CCFI fait réaliser trois aires de croisement. Elles viendront s'ajouter aux quelques points de croisement déjà existants. Le confort de ces dégagements n'exclue pas pour autant une conduite prudente et courtoise.

La fin du chantier est prévue à la fin du mois de février (sauf intempéries).

VOIRIE

Rue d'Hazebrouck, la création de trottoirs, la suppression de l'îlot central et un nouveau passage piéton contribueront à sécuriser cette zone et notamment l'itinéraire vers les écoles. Circulation alternée pendant les travaux.

A venir !

VOIRIE - Sécurisation

Chemin du Moulin Ghyselen : remise en état d'une partie de la chaussée (travaux menés par la CCFI).

BÂTIMENTS - Amélioration

Salle polyvalente : nouvel accès aux sanitaires

Les ateliers municipaux (hangar ouvert) : renforcement de la charpente (en cours) et installation de portes coulissantes .

ÉGLISE - Deuxième tranche des travaux

Selon les subventions obtenues, réfection du clos et couvert de la nef centrale et des deux nefs latérales.

CIMETIERE

Jardin du souvenir : début des travaux en mars

Fin de la procédure de reprise des tombes en état d'abandon le 24 février.

TRAVAUX

Avenue du Général de Gaulle



Actuellement sur les façades



Côte à côte l'ancien et le nouveau candélabre



Chemin de Saint-Omer

Les travaux ont débuté, mais ont dû être interrompus à cause des fortes pluies.

La route est actuellement fermée à la circulation.

ACTIONS SOLIDAIRES

Caestre, 899 kilos de générosité



<https://www.banquealimentaire.org/trouver-de-laide>

2020, un grand élan de solidarité au profit de la banque alimentaire

Depuis plusieurs années vous êtes nombreux, bénévoles ou donateurs, à participer à la collecte nationale de la banque alimentaire. Cette mobilisation, qui n'a jamais failli depuis le début de l'opération, a été encore plus forte en 2020.

Votre générosité a permis d'offrir 899 kg de denrées alimentaires.

L'équipe du CCAS remercie tous les donateurs, les bénévoles, les écoles, la direction et le personnel du magasin Carrefour Contact où la collecte s'est déroulée dans une ambiance sympathique et cordiale.



Vous êtes en situation de précarité, vous avez besoin d'aide, contactez directement une assistante sociale au 03 59 73 48 30, ou la mairie qui pourra vous orienter (Tél 03 28 40 15 74). Prochaines permanences des assistantes sociales : 2 mars et 16 mars. Uniquement sur rendez-vous.

Elles ont remis ça !



Confinement est synonyme de solidarité pour les couturières de l'Atelier Couture. Dès le 30 octobre elles ont abandonné leurs créations personnelles pour faire des blouses pour le personnel de l'hôpital de Bailleul. Chaque semaine, ces bénévoles mettent leur savoir-faire au service de la solidarité envers les soignants.

Merci Mesdames, CAESTRE est fier de vous.

INFORMATIONS PRATIQUES



Adhésion à Boekhuus

<https://www.mediathequesenflandre.fr/t-boekhuus>

Le conseil municipal a validé à l'unanimité l'adhésion au réseau de médiathèques en Flandre. Notre village est rattaché à **BOEKHUUS**

Vous pouvez désormais vous inscrire en mairie afin d'avoir accès à tous les services et collections du réseau :

- **Un catalogue** de plus de 160 000 documents (romans, albums, BD, mangas et Comics, documentaires, revues....). Vous récupérez et restituez les livres à la mairie de Caestre (aux jours d'ouverture de l'espace bibliothèque) ou dans toute autre structure du réseau BOEKHUUS.

- **Cafeyn by LeKiosk**, au delà de la lecture, l'inscription permet aussi, 24h/24 et 7j/7, de consulter en ligne et en illimité 1600 titres de la presse

- **Toutapprendre.com**, langues, bureautique, code de la

route... Accédez à des centaines d'heures de cours dans une multitude de domaines où vous voulez et quand vous voulez..

Tarif pour les Caestrais

- GRATUIT : moins de 26 ans/étudiant/bénéficiaire de minima sociaux
- 6 euros par an : pour toute autre situation.

Le règlement est disponible sur la page Facebook de la mairie.

Découvrez tous les avantages et le détail du fonctionnement dans le dépliant ci-joint.



Sécheresse

Le Conseil Municipal a sollicité la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, en 2018 et 2019. A deux reprises, nous avons reçu des avis défavorables, alors que des communes mitoyennes ont été reconnues. Sachez que le dossier n'est pas clos.

La Commune, la CCFI et l'association CatNat Flandres – HdF œuvrent pour défendre les intérêts des sinistrés.

Une nouvelle demande a été présentée pour 2020.

Par ailleurs, si vous avez déjà déposé un dossier en Mairie, après avoir constaté des fissures ou si celles-ci s'aggravent, n'hésitez pas à faire une déclaration complémentaire avec photographies.

De même, si votre habitation est concernée par des dégâts qui semblent liés à la sécheresse, et si vous ne l'avez pas encore fait, nous vous invitons à déposer votre dossier en Mairie.

Attention, il faut attendre que le village soit reconnu sinistré pour entamer les démarches auprès des assureurs.



SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

LE SNU NE SE RACONTE PAS, IL SE VIT!

snu.gouv.fr

#SNUjyvais

INFORMATIONS PRATIQUES

Inscription sur les listes électorales



Des élections départementales et régionales auront lieu en juin prochain, les dates actuellement prévues sont les 13 et 20 juin 2021.

Si vous venez d'emménager dans notre commune, l'inscription sur les listes électorales n'est pas automatique. Il suffit de vous présenter en mairie, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.



Registre des personnes vulnérables

En cette période hivernale, particulièrement froide cette année, il est utile de vous rappeler l'existence du registre des personnes vulnérables.

Ce registre est toujours ouvert, vous êtes âgés de 65 ans et plus, ou handicapés, n'hésitez pas à appeler la mairie si vous ressentez le besoin d'avoir un contact régulier. Nous enregistrerons vos coordonnées.

INFO Opération de déneigement

Les riverains ont l'obligation de déneiger devant leur habitation. Le déneigement consiste à déblayer la neige et assurer le salage ou sablage en cas de verglas.

Cette opération s'effectue jusqu'à la limite du trottoir, et sans obstruer les bouches d'égout pour permettre l'écoulement des eaux.

Le non respect des mesures de déneigement peut engager votre responsabilité en cas d'accident.

Container pour le recyclage



Il arrive souvent que les nouveaux habitants sollicitent une poubelle de tri.

Sachez que le container (couverture vert/jaune ou jaune) appartient à la maison, l'ancien locataire ou propriétaire doit donc le laisser sur place.

Naissances

2020

Anatole DEBUSE, né le 9 novembre
Baptiste LECERF, né le 21 novembre
Emmy UYTTEBROECK, née le 1er décembre
Julia BONOLA, née le 4 décembre
Valentin KALMUCKI, né le 8 décembre
Arthur CHOTEAU, né le 21 décembre

2021

Elio DIEUDONNE, né le 5 janvier
Auguste FAYEULLE, né le 22 janvier

Décès

2020

Dominique PACCOU, décédé le 18 décembre
Michel DELHOVE, décédé le 28 décembre

2021

Michel THOMAS, décédé le 27 janvier
Guy SUPELEY, décédé le 29 janvier
Denis CARTON, décédé le 1er février
Léone BIJON née GALLOIS décédée le 8 février
M. Dominique WASELYNCK, décédé le 13 février
M. Guy LEGROS, décédé le 14 février

Mairie, on garde le contact

CAESTRE LA MAIRIE, page officielle de votre mairie

Offres d'emploi, liens pratiques et messages de différents organismes, informations CCFI et Préfecture....

Tous ces messages vous concernent, pensez à les consulter.

SOYEZ INFORMES, ABONNEZ VOUS A LA PAGE !